BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 208
4e trimestre 2009

APEMU - 6 Impasse Dubet - 33700 Mérignac

Association des Professeurs d'Education Musicale
Http//apemu.free.fr

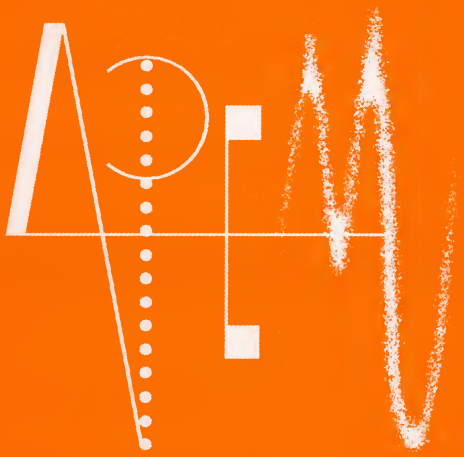

SOMMAIRE

Editorial 3

Vie de l'association:

Quelques perles musicales.....2
Assemblée générale (Rapport financier).....4
Rapport moral.....5 à 7
Intervention François Dupoux.....8 à 12
Composition du CA.....13
Bureau de l'association.....28 - 29

Education musicale:

L'histoire des arts au collège.....14
Réforme des lycées.....15
Troisième : éducation musicale et histoire des arts.....21 à 24
Vers un monde sonore nouveau.....25
Le coin des nouveautés.....26
Jean-Luc IDRAY nous a quitté.....30

Bulletin d'adhésion, bon de commande.....16

QUELQUES PERLES MUSICALES
Lycée Jeanne d'Arc – Rouen

« ...Don Giovanni se déguise et tue le mari de sa femme... »

« ... Louis XIV est le seul roi à avoir eu le plus long règne... »

« ...Debussy va même encore plus loin que Bach avec sa technique de l'instrumentation. Cependant Bach avait quelques problèmes avec les accords, Debussy n'en a aucun... »

« ...La trompette joue avec une sardine... ».

« ...Fauré compose avec beaucoup de fitness harmonique... »

Emmanuel Thiry
Rouen

SPECIAL HISTOIRE DES ARTS

Lors d'une exposition de tableaux de Picasso en présence du maître, conversation entre une anonyme et l'artiste :

« - Qu'est-ce que cela représente ?

- **Cela représente un million. »**

EDITORIAL DE LA PRESIDENTE

Chers collègues, bonjour à tous

Je commencerai cet édito en vous souhaitant à tous de joyeuses fêtes de Noël et en vous proposant un rapide bilan de l'année civile écoulée !

2009 : une drôle d'année ! En vrac et pour vous tourner la tête : crise, blocage des facultés, réforme des IUFM, grippe A, recrutement des enseignants au minima, DGH réduites dans tous les établissements, application des nouveaux programmes au collège, mise en place de l'épreuve d'histoire des arts optionnelle au brevet en 2010 obligatoire en 2011, l'annonce sur la réforme des lycées...c'est tout ????? Ah, j'oubliais !

Très important pour notre association : l'AG de l'Apemu s'est tenue les 24 et 25 octobre à Clermont Ferrand. Je tiens à remercier tous ceux qui ont fait le déplacement et l'équipe qui nous a reçus ! Une AG , c'est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée.

Mon rapport moral est publié dans ce bulletin, j'ai débuté cet édito en listant quelques évènements auxquels l'Apemu a participé par certaines actions. Je les rappelle brièvement.

Nous sous sommes associés à l'appel à Luc Chatel en juin 2009 sur la réforme de la formation des maîtres. En ce qui concerne les nouveaux programmes, l'Apemu vous incite chers adhérents à utiliser le bulletin comme moyen de diffusion sur des propositions de séquences, lancez-vous ! Le 4 novembre l'Apemu, en tant que membre de la conférence des présidents d'associations de spécialistes a été reçue au ministère par M Roser auprès de qui je me suis inquiétée du flou qui entourait la mise en place concrète de l'épreuve d'histoire des arts cette année au brevet des collèges, soulignant que le passage de cette épreuve orale pendant les heures de cours et ce, avec un binôme d'enseignants, se révélait être très difficile voire impossible à organiser dans les établissements scolaires. Il m'a été répondu que le ministère y réfléchissait (il serait temps !) et que des modalités nous seraient données dans nos académies par les autorités compétentes. Je vous avouerais que dans la mienne, nous attendons toujours ces modalités !

Pour ce qui est de la réforme des lycées, tout le dispositif actuel est maintenu en série L comme en option facultative. La nouveauté vient dans l'apparition d'1h30 consacrée à *l'enseignement d'exploration* qui inclue entre autres la musique. Cet enseignement est prévu à l'évidence pour être dispensé uniquement par des professeurs de l'Education Nationale et non par des intervenants extérieurs. Un danger peut-être : les deux heures consacrées à *l'accompagnement personnalisé* concernent tout le personnel enseignant, les professeurs de musique peuvent donc y être pleinement investis, alors l'enseignement d'exploration et l'accompagnement personnalisé pourraient en réalité servir de variable d'ajustement dans la répartition des heures d'enseignement !

Je vous fais également part d'une inquiétude : la diminution du nombre de nos adhérents ! Cette année , elle est importante or il faut plus que jamais rester mobilisés et nombreux. Alors pour terminer cet éditorial, je lance un appel à tous les adhérents : parlez de l'Apemu autour de vous, tant que nous existerons, notre matière sera représentée au niveau de nos institutions, c'est une force et plus qu'une force, par les temps qui courent, c'est une nécessité.

Alors je fais un vœu pour la nouvelle année : que l'Apemu regagne de nouveaux adhérents et se développe. Cela dépend de chacun d'entre nous. Une association n'existe que grâce à l'action et le soutien de ses membres ! Ne l'oublions pas ! C'est une question de survie !

La présidente
Yolande Barbier-Cérésuéla

ASSEMBLEE GENERALE
Clermont Ferrand
Samedi 24 octobre 2009

BILAN FINANCIER

Recettes		Dépenses	
Adhésions	10 427,60 €	Affranchissements	1 662,19 €
Intérêt livret	338,97 €	Trajets	1 332,86 €
		LMPrint 5 bulletins	6 511,02 €
		Congrès Nancy	3 690,70 €
		Congrès Tallin	705,45 €
		MAIF	333,52 €
		Frais tenue de compte	8,00 €
		Divers	208,03 €
TOTAL recettes	**10 766,57 €**	**TOTAL dépenses**	**14 243,74 €**
Résultat négatif	**3 477,17 €**		

Trésorerie au 24 octobre 2009

Solde banque au 24 octobre 2008	15 487,69 €
Solde livret	16 972,62 €
Recettes	10 766,57 €
Dépenses	14 451,77 €
Solde au 23octobre 2009	**28 775,11 €**
Dont compte courant	11 311,59 €
Livret A	17 311,59 €

BUDGET PREVISIONNEL

Recettes		Dépenses	
Adhésions, abmts, actes	11 500,00 €	Affranchissements	1 800,00 €
Intérêts livret	350,00 €	Représentation à l'EAS	1 000,00 €
		Congrès 2010 provision	1 000,00 €
		Frais tenue de compte	10,00 €
		LMPrint 4 bulletins	5 000,00 €
		MAIF	335,00 €
		Papeterie	200,00 €
		Trajets	2090,00 €
		AG 2009	415,00 €
TOTAL recettes	**11 850,00 €**	**TOTAL dépenses**	**11 850,00 €**

RAPPORT MORAL

Chers collègues, bonjour à tous,

L'AG de 2008 s'est terminée par l'ouverture du 30ème congrès de l'Apemu qui avait pour thème « La place de l'éducation musicale dans le développement sensoriel et cognitif de l'enfant ». Encore un congrès passionnant où débats, réflexions, conférences, expériences ont alimenté et favorisé l'évolution de nos pratiques à travers des thèmes essentiels.

Je voulais vraiment débuter ce rapport moral en remerciant toute l'équipe de Nancy qui s'est investie pour le bon déroulement de cet évènement. Hélas, notre ministère a anticipé la crise et ses effets financiers car pour la première fois, malgré nos demandes, il ne nous a versé aucune aide pour l'organisation du congrès, et la subvention que recevait annuellement l'association pour son fonctionnement a aussi été supprimée !!!! Economies, économies ! Ce sont nos finances propres qui ont comblé le déficit du congrès, le bilan financier de cette année le révèle ! Je suis inquiète pour les congrès à venir car les comptes de l'Apemu ne sont pas extensibles à ce point et ce genre de manifestation, essentielle à la réflexion sur l'éducation musicale et à l'image de notre association a un coût !

Lors de ce congrès nous avons eu une présentation de EAS (Europe association for music in school) et l'Apemu a promis d'être présente lors de leur prochain congrès à Tallin en Estonie. Promesse tenue ! Anne Claire Scébalt nous a brillamment représenté à travers un exposé très détaillé et complet sur l'histoire de l'enseignement de l'éducation musicale en France depuis sa création à nos jours ! Il est important pour notre association de siéger aussi au niveau européen.

Et je souhaite que nous puissions collaborer lors d'un futur congrès de l'EAS en France !

Le début de l'année 2009 a été marqué par la crise et les mouvements de protestations et blocages dans les facultés pendant tout le second semestre.
Les propositions du gouvernement sur les masters pour le métier d'enseignant demeurent toujours inquiétantes. L'Apemu s'est associée en juin 2009 à l'appel à Luc Chatel sur la réforme de la formation des maîtres publié dans le bulletin n0206. En effet, avec un tel projet c'est la formation professionnelle des enseignants qui est remise en cause ! Si les 14000postes de stagiaires sont supprimés pour la rentrée 2010 , comme l'a annoncé Xavier Darcos avant son départ, ceux sont les lauréats du concours 2010 qui devraient enseigner 12h par semaine devant des élèves en responsabilité et n'auraient plus assez de temps pour une formation professionnelle sérieuse. De même prolonger de deux ans la formation universitaire pénalise les étudiants les plus modestes qui ne bénéficieront plus d'un salaire au cours de leur 5ème année.

Cette réforme est à mon avis profondément injuste et à travers elle je ne perçois qu'une nouvelle façon de faire des économies sur le budget de l'état.

A la rentrée 2009 de nombreux départs à la retraite n'ont pas été remplacés. Beaucoup d'établissements ont perdu ou n'ont toujours pas de professeur d'éducation musicale recruté par concours mais des vacataires et ce qui est encore plus inquiétant recrutés en dessous de la licence voir pour certains avec le bac, lancés dans le métier sans aucune formation .Economies, économies !!! « L'éducation artistique et culturelle est peut-être d'ores et déjà la catégorie à travers laquelle doit s'envisager l'émergence d'une politique éducative propre aux collectivités locales » cette phrase extraite du rapport Gross me revient à l'esprit comme un boomerang !!!!Mais ne soyons pas pessimiste, notre matière a toujours survécu jusqu'à présent!

D'ailleurs nous avons de nouveaux programmes pour le collège qui sont entrés en application à la rentrée 2009, une nouvelle épreuve orale au brevet, certes optionnelle pour cette année : l'histoire des arts et le principe de précaution sur le virus H1N1 dans les Landes qui s'est traduit par l'interdiction de l'activité chorale dans les collèges et lycées jusqu'à nouvel ordre ?????

Une rentrée haute en couleurs et informations de toutes sortes.

Les nouveaux programmes se mettent en place, de part les nombreux mails que j'ai reçus, vous êtes nombreux à remettre en question vos pratiques et à essayer de vous approprier la notion de projet musical . L'Apemu, à travers son bulletin essaie de publier des exemples de séquences, j'en ai proposé quelques unes mais il faut montrer la richesse de vos différentes pratiques sur le percevoir et le produire, alors comme je le fais dans mes éditoriaux régulièrement je vous sollicite tous pour envoyer des propositions de séquences au directeur de la publication . Réunissez vous dans les académies ou département autour du délégué pour échanger sur vos pratiques, c'est cela aussi la vie de l'association et sa force de proposition !

Dans les nouveaux programmes la chorale est citée en tant que pratique collective assurée par le professeur d'éducation musicale de l'établissement. Mais dans la réalité , les pratiques collectives sont traitées de façon différente suivant les académies et la situation des collèges !
De plus en plus d'enseignants sont sur deux , trois établissements, voir des vacataires, dans ces conditions la chorale reste difficile à assurer quand les heures sont proposées !

Les DGH réduites pour la rentrée 2009 ont incité certains chefs d'établissement à supprimer ce qui n'est pas du domaine de l'enseignement obligatoire et la chorale en fait partie. La décision prise dans les Landes au sujet de la grippe vous fait peut être sourire mais elle révèle encore une fois la fragilité de cette activité laissée au bon vouloir des chefs d'établissement !

Son statut est plus qu'incertain surtout quand elle se trouve reléguée dans l'accompagnement éducatif de 17h à 18h sur la base du volontariat !

Pourtant l'éducation musicale dont la pratique chorale par les compétences qu'elles mettent en jeu éclaire le socle commun au collège .Chaque professeur d'éducation musicale doit se battre dans son établissement, et siéger au conseil d'administration pour faire reconnaître toute l'importance de ces pratiques collectives dans la formation du futur citoyen. Il ne faut surtout pas être fataliste et baisser les bras, il en va de l'image de notre discipline et du bonheur musical de nos élèves !!!

L'année 2010 verra l'histoire des arts en option au brevet. Je reste très sceptique quand à la mise en place de cette épreuve qui en l'état actuel des choses requiert un jury de deux enseignants avec un quart d'heure par élève et ce sur les heures de cours !!!! Les contenus restent vagues, je me tiendrais informée de la mises en place de cette épreuve en sollicitant le témoignage des adhérents !

Le président de la république vient récemment de révéler les grandes lignes de la réforme des lycées. Le ministère en juillet affirmait qu'il comptait donner son importance à l'éducation artistique des lycéens, or un dispositif d'accompagnement personnalisé de 2h par semaine est prévu pour la rentrée 2010, espérons qu'il ne se fasse pas au détriment d'autres disciplines dont les matières optionnelles auxquelles nous appartenons!

Je terminerais ce rapport moral sur une note d'inquiétude : la diminution du nombre d'adhérents pour notre association. Il en va de la survie de l'association. ..... Je sais que pour certaines académies c'est difficile !Il nous faut fédérer les enseignants d'éducation musicale, chaque bulletin d'adhésion est important, alors mobilisons nous !
Un grand merci à Dominique Terry pour avoir assuré la publication du bulletin cette

année, et ce n'est pas une chose facile et à Martine Berthier Wolfrom pour avoir assuré avec dévouement et sérieux la fonction de trésorière de l'Apemu tout au long des 6 dernières années !

Bonne AG à Tous

Yolande Barbier Ceresuela
présidente

LA MUSIQUE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN DES PREMIERS ÉLÉMENTS DE L'ÉDUCATION ET SA PERTE OU SA CORRUPTION EST LA PLUS SÛRE MARQUE DE LA DÉCADENCE DES EMPIRES.

CONFUCIUS

R : Les professeurs d'histoire géographie enseignent 3 heures dans leur matière contre 1 pour chacune des disciplines artistiques. A contrario, il ne faudrait pas que les professeurs d'éducation musicale soient systématiquement oubliés pour cette épreuve. Il y a un juste équilibre à trouver.

- *Ne pourrait-on pas banaliser ces journées d'évaluation ?*

  R : Ce n'est pas prévu. L'évaluation doit pouvoir se dérouler pendant les heures habituelles de cours.

- *Comment organiser l'épreuve, sous quelle forme et quels dispositifs ?*

  R : L'évaluation peut se faire à partir d'une production d'élèves ou de documents fournis par le jury. Si les professeurs ont réfléchi en amont, l'aspect matériel ne posera pas de problèmes.
  Intervention d'Etienne Gegout : cette épreuve est très intéressante pour l'élève car il s'agit d'un oral, donc d'un entraînement à la communication.

- *Comment fonctionner avec une discipline comme l'histoire géographie qui utilise, à la différence des disciplines artistiques, une progression basée sur la chronologie des évènements ?*

  R : Les professeurs des disciplines artistiques peuvent mettre en perspective chronologique les œuvres qui jalonnent le parcours qu'ils proposent aux élèves. Les historiens suivant une chronologie dont ils ne peuvent s'écarter, ne peuvent que les aider dans cette tâche qui n'est pas évidente. Inversement, par une approche sensible des œuvres, les disciplines artistiques contribuent à un ancrage plus profond de jalons qui sous-tendent le fil chronologique des historiens.

Une discussion entre François Dupoux et les professeurs présents amènent à débattre sur l'état actuel de la pratique chorale :

- Le statut actuel de la chorale est toujours aussi délicat.
- La chorale aurait tendance dans certains cas à être assimilée à l'accompagnement éducatif qui lui, ne fait pas partie de notre enseignement, il faut rester très vigilant sur ce point. Mais les moyens alloués à ce dispositif, d'abord largement subventionné, sont en nette diminution cette année.
- L'engagement du professeur d'éducation musicale au sein du fonctionnement du collège et notamment comme membre du CA est un atout important concernant la négociation nécessaire et cette vigilance indispensable.
- L'apemu regrette cette situation d'entière dépendance à la loi d'orientation et précise la grande énergie que déploie chaque professeur pour imposer son projet choral. L'association a parfois localement démarché auprès de l'IA pour défendre ces heures souvent supprimées.

D'autres questions sont abordées :

- *Les professeurs réfléchissent actuellement, en cohérence avec les nouveaux programmes, sur l'évaluation des élèves. On parle également d'auto-évaluation. Qu'en est-il exactement ?*

  R : Les nouveaux programmes incluent une évaluation de compétences ciblées. Cette évaluation doit être élaborée lors de la conception des cours. Pour cela il faut faire un choix de compétences à évaluer et de connaissances à contrôler. Dans cette évaluation il convient d'associer l'individuel et le collectif. Nous cherchons également à savoir si nous pouvons pour ces évaluations nous aider d'outils informatiques. A plusieurs moments dans la séquence, les élèves peuvent

COMPOSITION DU C.A.
Au 26 octobre 2009

Maïté ADAM OURET

Yolande BARBIER

Catherine BAUDY

Martine BERTIER WOLFROM

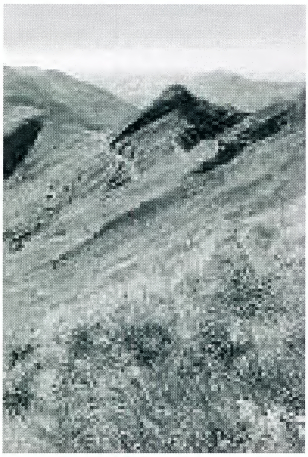

Isabelle BOUGAULT

Mireille CHOVET

Etienne GEGOUT

Anne-Françoise GARNY

Pascale GODAY RAMOS

Renata HARBULOT

Martine HONORAT

Claude LAPORTE

Béatrice LARAT BELLIOT

Anne LEMARCHAND

Marie-Françoise QUINET

Fernando SEGUI

Dominique TERRY

Hélène WAGNER

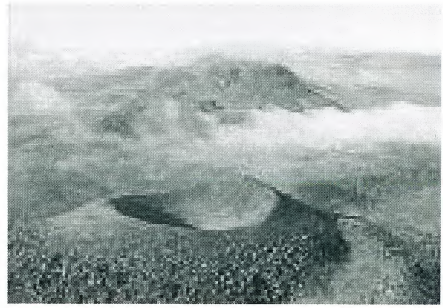

MISE EN PLACE
DE L'HISTOIRE DES ARTS AU COLLEGE
EVALUATION AU BREVET

Les grands axes :

- Enseignement introduit en 2008 dans les écoles et obligatoire en collège, de la 6ème à la 3ème depuis septembre 2009.
- Grande liberté au niveau du choix des sujets.
- Ancrage possible mais non obligatoire dans le patrimoine local.
- 3 entrées possibles : par thématique, par domaine ou par chronologie en lien avec les programmes d'histoire.
- Travail en équipe, axé sur la pluridisciplinarité.
- Toutes les disciplines sont concernées.
- Travail à dimension historique, artistique et culturelle.

Evaluation au brevet :

- Vérification des connaissances et des capacités : œuvres, leur situation dans le temps et l'espace, vocabulaire spécifique, notions de bases sur les techniques de production, identification, rapprochements entre des œuvres.
- Porte sur la période historique du programme de 3ème.
- Oral de 15 mn maximum.
- Evaluation organisée sous l'autorité du chef d'établissement, dans le cadre de l'emploi du temps des élèves au sein d'une séquence pédagogique menée par un des professeurs associés à cet enseignement.
- Entretien oral mené par un binôme de professeurs avec au moins un professeur d'histoire ou de discipline artistique.
- Entretien qui concerne un ou plusieurs élèves, porte sur un sujet abordé dans l'année, s'appuie sur un ou plusieurs documents proposés par les examinateurs ou sur une réalisation du candidat
- Note sur 20 coefficient 2.
- En 2010 l'oral au brevet est expérimental dans tous les collèges.
- Il est optionnel cette année pour les élèves.
- Seuls les points au dessus de 10 compte pour le brevet.

Nous attendons vos réactions et vos témoignages sur ce sujet
(projets, difficultés, réussites...)
par mail à Renata harbulot - *renata.harbulot@orange.fr*

REFORME DES LYCEES
Nouvelle seconde

Enseignements obligatoires :

Français	4H
Histoire géographie	3H
Langue vivante 1 et 2	5H30
Mathématiques	4H
Physique chimie	3H
SVT	1H30
Education physique et sportive	2H
Education civique, juridique et sociale	0H30
Accompagnement personnalisé	2H
Enseignement d'exploration	2X1H30
Horaire total élève	**28H30**

L'option facultative est en + **3H (soit dans ce cas 31H30...)**

L'enseignement de détermination est remplacé par l'enseignement dénommé « facultatif ». Pour les lycées possédant auparavant cet enseignement de détermination, il n'y a donc rien de changer... à part les moyens en heures qui seront plus aléatoires !

Détail des enseignements d'exploration d'1H30 :

Sciences économiques et sociales *
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion *
** le choix de l'un de ces deux enseignements est obligatoire*
Enseignement d'économie non pris en premier choix
Création et innovation technologiques
Sciences de l'ingénieur
Santé et social
Biotechnologies
Sciences et laboratoire
Méthodes et pratiques scientifiques
Littérature et société
Création et activités artistiques (arts visuels, art du son, arts du spectacle, patrimoine)

Enseignements d'exploration à 3H :
Langue vivante 3
Latin
Grec

Dans certains lycées, un élève voulant continuer la musique en seconde pourra prendre l'option d'exploration de 1H30 (art du son) et l'option facultative de 3H, soit 4H30 de musique.

A noter :
- La lourdeur de l'emploi du temps de l'élève qui veut prendre l'option musique en seconde (3 heures de plus que les autres cas).
- L'inégalité de traitement entre les langues 3, latin, grec et les autres options.
- L'obligation de suivre un enseignement d'exploration en rapport avec l'économie ou la gestion.

A mettre en place sans moyens supplémentaires :
- 2H d'accompagnement personnalisé
- Le tutorat pour les élèves volontaires

BULLETIN D'ADHESION - 2010

Nom : ....

Prénom : ....

Adresse : ....

....

Code postal/ville : ..../..

Téléphone/Fax : ..../..

Courriel (le plus lisiblement possible) :

_ _

En cas de modification, nom ou adresse antérieurs : ....

....

Grade ou situation : ....

Indice/échelon :....................../..........

Etablissement :..

Ville/académie : ..../.....................................

Tarifs

Indice inférieur à 410, mi-temps, temps partiels ou retraités : 19 €

Indice supérieur à 410 : 38 €

Couple enseignant en éducation musicale et adhérent : 38 € + 19 €

Stagiaires PLC2 : 10 €

Versement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'APEMu

Montant total du chèque : €

L'adhésion est valable pour l'année civile et inclut l'envoi des 4 numéros annuels de la revue.

Ce bulletin est à renvoyer obligatoirement à votre délégué académique, à défaut à notre trésorière.

Toute inscription en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.

Toute demande d'adhésion envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.

Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

Si vous désirez adhérer à l'association sans recevoir les revues, entourez le refus suivant : **NON**

Si vous désirez vous abonner aux revues sans adhérer à l'association, reportez-vous à la page suivante.

N'oubliez pas de signaler à notre secrétaire tout changement d'identité ou d'adresse en cours d'année civile.

BULLETIN D'ABONNEMENT - 2010

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

* Abonnement à 4 revues successives : 38 €

Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

Tout abonnement en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'abonnement envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

COMMANDE DES ACTES

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

* Actes du congrès de Troyes :15 €
* Actes des congrès de Sèvres et Lyon: 15 €
Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

*** TOTAL DE LA COMMANDE**

Abonnement	€
Actes de troyes	€
Montant total du chèque	€

Relevé d'Identité Postale
APEMu - Siège social
6 Impasse Dubet
3700 Mérignac

ETAB	GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
30041	00001	0063396P 020	03

PUBLICATIONS DE L'APEMu

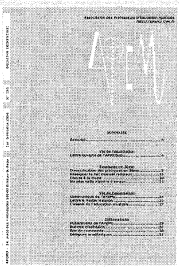

La revue APEMu
Informations concernant la discipline éducation musicale. Textes, programmes, formations, pédagogie, vie de l'association...

32 pages - publication trimestrielle
Abonnement 38 €

La formation initiale et continue des professeurs en éducation musicale
Actes du congrès de Troyes 2000.
Aspects théoriques et pratiques de la formation des enseignants (professeurs des écoles, du second degré); organisés en trois chapitres : état des lieux, pratiques musicales, sciences humaines.

124 pages - 15 €

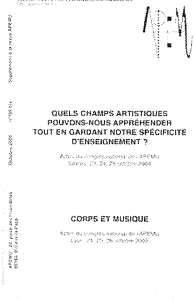

Quels champs artistiques pouvons - nous appréhender?

Actes du congrès de Sèvres 2004

Corps et musique
Actes du congrès de Lyon 2002

160 pages - 15 €

Les jeux vidéo musicaux nuisent-ils à l'apprentissage de la musique ?

« Ça m'agace de voir mes enfants jouer à ça. S'ils passaient autant de temps à jouer de la guitare qu'à appuyer sur des boutons, ils seraient sacrément bons aujourd'hui."

Nick Masson, le batteur des Pink Floyd, n'aime pas les jeux vidéo musicaux, du type Rock Band ou Guitar Hero. Bill Wyman, l'ancien bassiste des Rolling Stones, ne les aime pas non plus :
« Ces jeux n'encouragent pas les gamins à apprendre", estimait-il sur les ondes de la BBC lors du lancement de Rock band Beatles.
« A cause de ces jeux, de moins en moins de gens sont prêts à s'investir dans l'apprentissage d'un véritable instrument. »

Jouer à Guitar Hero et jouer de la guitare sont deux expériences très différentes : d'un côté, une réplique de l'instrument en plastique, le contrôleur, sensiblement plus petit qu'un instrument réel, doté de seulement cinq boutons sur le manche et d'une molette. Pour la plupart des musiciens, s'attaquer à un jeu musical est souvent un parcours du combattant, y compris lorsqu'ils jouent avec des morceaux qu'ils ont eux-mêmes écrits. Scott Ian, le guitariste du groupe de hard rock Anthrax, en a fait - comme d'autres - l'expérience : *(Référence vidéo au site youtube avec présentation des jeux par Scott Ian)*

L'inverse est-il vrai ? La pratique des jeux musicaux est-elle un handicap pour l'apprentissage d'un instrument ?
« Ce sont deux choses différentes », estime **Etienne Gegout**, **vice-président de l'association des professeurs d'éducation musicale** et spécialiste de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement de la musique.
« Entre un bouton et une corde, les techniques sont tellement différentes qu'il est difficile de parler d'aide ou de handicap. Un jeune qui joue à Guitar Hero et souhaite se mettre à la guitare devra apprendre beaucoup de choses, mais il n'aura pas besoin de désapprendre des réflexes. »

Outre le contrôleur, il existe deux différences principales entre le jeu et l'instrument. Le jeu met l'accent sur la rythmique, au détriment de la sonorité : le but est de suivre le rythme de la chanson, mais le joueur ne peut pas moduler les notes comme le fait un guitariste. Et le jeu fait beaucoup plus appel au visuel qu'à l'écoute, au moins dans les premiers temps ; le joueur reproduit sur son contrôleur le défilement des notes à l'écran, et peut jouer sans solliciter particulièrement son oreille. Toutefois, note Etienne Gegout, pour parvenir aux meilleurs scores, les joueurs doivent aussi développer leur audition : *« Pour que le joueur puisse dépasser certains paliers, il doit apprendre à anticiper les notes qui vont suivre. Et pour cela, il doit connaître le morceau auditivement : dans les niveaux de difficulté les plus élevés, se contenter de suivre ce qui défile à l'écran est insuffisant. »*

UNE SOURCE DE MOTIVATION

Si les jeux vidéo musicaux permettent d'acquérir intuitivement des notions qui peuvent être utiles à l'apprentissage d'un instrument, les deux exercices restent trop éloignés pour qu'il soit difficile de mesurer un impact direct, positif ou négatif. En revanche, les jeux vidéo musicaux peuvent constituer une source de motivation qui débouche sur l'apprentissage d'un instrument réel. Lors d'une étude menée en 2007 auprès d'un millier de jeunes britanniques par *Youth music*, une association qui vise à promouvoir l'apprentissage de la musique, 19 % des répondants estimaient que le jeu vidéo musical les avait incités à démarrer la pratique d'un instrument. Les joueurs pourraient représenter un vivier important de futurs musiciens : début 2009, les différentes versions de Rock band s'étaient vendues à 12 millions d'exemplaires dans le monde, ; Guitar hero à 25 millions ; et Singstar à 16 millions.
« Le jeu a un côté fascinant. Dans l'apprentissage d'un instrument, le plaisir est très différé, il faut travailler longtemps avant d'obtenir des résultats. Avec le jeu, le plaisir est relativement immédiat », note Etienne Gegout. Ce palier de difficulté pourrait aussi décourager les élèves venant du jeu, mais ce n'est pas automatique, estime l'enseignant. *« Dans mon collège, des élèves sont venus au club de guitare par le biais du jeu, et s'y tiennent. Le plus important c'est la motivation. Quand elle est présente, la difficulté s'estompe. Chacun a besoin d'un moteur : cela peut être un morceau qu'on veut pouvoir jouer, ou un jeu vidéo. »*

Certains musiciens professionnels ont d'ailleurs trouvé la motivation pour se mettre aux jeux musicaux. Comme Joe Perry, le guitariste du groupe *Aerosmith*, qui estime dans une interview que c'est aussi une question de génération. Lui a trouvé une bonne raison de s'y mettre : d'après l'éditeur du jeu, *Guitar Hero Aerosmith* – une édition spéciale consacrée au groupe – lui a rapporté davantage d'argent que n'importe lequel de ses albums.

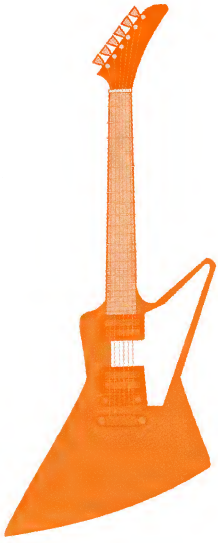

Damien Leloup

Le monde.fr le 14/10/2009

TROISIEME : EDUCATION MUSICALE ET HISTOIRE DES ARTS

Titre : « L'engagement »

Question transversale : Musique, intention mémoire et Arts, Etats, pouvoirs

Pistes de travail

(Ce ne sont ni des séquences de cours toutes prêtes,

ni des projets d'enseignement de l'Histoire des Arts « clés en main »)

OBJECTIFS GENERAUX

- **Construire une culture** : l'élève apprend que la musique témoigne de contextes qui la dépassent, qu'il s'agisse de faits historiques ou d'espaces géographiques ; il apprend les caractéristiques de l'œuvre étudiée et/ou interprétée ainsi que le contexte historique et culturel dont l'œuvre témoigne ; il apprend à formuler l'état de sa perception subjective ou objective avec un vocabulaire approprié et pour partie spécifique.

- **Percevoir et produire la musique** : l'élève apprend à moduler son expression vocale, à écouter sa production pour la corriger et la préciser ; il apprend à se détacher d'un modèle, à créer sa propre interprétation.

COMPETENCES VISEES

- Voix et Geste : chanter une partie soliste, moduler son timbre, sa dynamique, son articulation, proposer une interprétation différente d'un modèle ; varier les paramètres et les registres.

- Style : comparer une musique à une autre ; distinguer, identifier un style de musique caractéristique d'une époque ; relier les musiques aux faits de société

COMPETENCES ASSOCIEES

- Timbre et Espace : identifier diverses formations instrumentales et vocales ainsi que plusieurs techniques de composition
- Dynamique : avoir un vocabulaire de référence sur les notions d'intensité, de mode de jeu, de densité, de contraste

SOCLE COMMUN

- *Compétence 5 – « La culture humaniste »* : avoir des repères en histoire des arts et pratiquer les arts
    - Situer les œuvres dans leur contexte historique et culturel
    - Pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique

- *Compétence 7 – « L'autonomie et l'initiative »* : faire preuve d'initiative
    - S'impliquer dans un projet individuel ou collectif
    - Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement

- *Compétence 1 – « La maîtrise de la langue française »* : s'exprimer à l'oral
    - Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue

- **PROJET MUSICAL** : « L'affiche rouge » (Aragon/Ferré)

  (extrait)

  Vous n'avez réclamé ni la gloire ni les larmes
  Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
  Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
  Vous vous étiez servis simplement de vos armes
  La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans

  Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
  Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
  L'affiche qui semblait une tache de sang
  Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
  Y cherchait un effet de peur sur les passants

  Nul ne semblait vous voir Français de préférence
  Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
  Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
  Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE
  Et les mornes matins en étaient différents

  (...)

- **PRATIQUES d'ECOUTE** :

  - **Œuvre de référence** :
    - « L'affiche rouge » (poème Aragon, musique et interprétation Léo Ferré)
    - 2 extraits du Quatuor pour la fin du temps de Messiaen
    - « Fall » extrait de Computer Suite for little boy de Risset

  - **Œuvres complémentaires** :
    - Autres versions de « L'affiche rouge » : Monique Morelli, RAP, Jacky Micaelli
    - Claude Ballif : Cendres, pour percussions, hommage aux morts de la seconde guerre mondiale
    - Chostakovitch : Symphonie N° 8 op.65 (Méditation sur les horreurs de la guerre)
    - Chostakovitch : Quatuor à cordes N° 8 op.110 (inspiré de la destruction de Dresde en 1945 et dédié à la mémoire des victimes du fascisme et de la guerre)
    - Marius Constant : « La Guerre », dans Éloge de la Folie, ballet
    - Grigori Fried : Le journal d'Anne Frank, monodrame pour soprano et orchestre
    - Gorecki : Symphonie n° 3 op.36, "Symphonie des chants de deuil" (ou des complaintes) (la 2e partie de soprano reprend l'inscription d'une jeune Polonaise sur les murs d'une prison de la Gestapo, la 3e partie les plaintes d'une mère pleurant son fils mort pendant la 1ère guerre mondiale)
    - Darius Milhaud : In Memoriam for Pearl Harbor Day
    - Darius Milhaud : Six sonnets écrits au secret (sur des poèmes de Résistance de Jean Cassou), pour choeur ou quatuor vocal, op. 266
    - Luigi Nono : « Il Canto Sospeso », pour soli, choeur et orchestre, d'après des lettres d'adieu de résistants, prisoniers et Juifs polonais, datant de la 2e guerre mondiale
    - Harry Partch : Spoils of war (recyclage de culots d'obus)
    - Henri Tomasi : Noces de cendres, ballet
    - Differents trains de Reich
    - Un survivant de Varsovie de Shönberg

- 1 extrait du War Requiem de Britten
- Thrène à la mémoire des victimes d'Hiroshima de Penderecki ou Oratorio à la mémoire des victimes d'Auschwitz

- **PRATIQUE COMPLEMENTAIRE** : accompagnement corporel et instrumental de la chanson « L'affiche rouge »

- **CINEMA** :
  - «La vie est belle »
  - « Le pianiste »
  - « L'armée du crime »

Emmanuelle Mariini

Corse

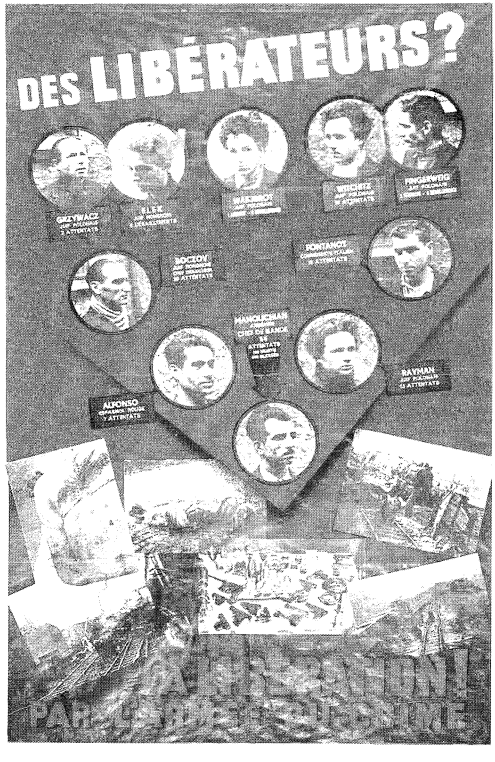

Niveau 3ème	**Vers un monde sonore nouveau**

Objectifs:
- Découverte d'un univers sonore nouveau.
- Appréhension d'un répertoire méconnu par les élèves.
- Éduquer à la compréhension de ces œuvres.
- Mise en évidence de l'importance de l'évolution des technologies dans la musique du XX° siècle.

Compétences	**Voix et geste**	**Style**	**Domaine(s)**
	- Développer une articulation adaptée. - Phraser le chant en fonction d'une intention - Vivre intérieurement une pulsation et le rythme de la musique	- Identifier les évolutions et les ruptures. - Étude d'une des trajectoires de la musique contemporaine: la musique concrète	- Du temps et du rythme (temps strié, temps lisse) - Du timbre et de l'espace (bruit ou musique, densité sonore, pluralité des timbres, importance des évolutions technologiques)

Question transversale: qu'est-ce qu'une œuvre d'art? Remise en question chez les élèves de la notion de musique du divertissement, du beau dans l'art...

Projet Musical

Activité vocale:
Queen: We will rock you (1977).
Apprentissage des 2 premiers couplets

Activité instrumentale:
Body percussion « style rock »
http://www.youtube.com/watch?v=6Ammeb9AxyY

Œuvre de référence:
Edgar Varèse (1883- 1965): Ionisation (1931)
http://www.youtube.com/watch?v=TStutMsLX2s

Œuvres complémentaires:
Pierre Henry (1927): extraits de Variation pour une porte et un soupir (1963), de Psyché Rock (1967)

Évaluation: Steve Reich / City Life « Heavy smoke » (1993)
http://www.youtube.com/watch?v=73SwsvhsEjQ

Histoire des arts XX°
Thématique: « Arts, ruptures et continuités »

1 2 3

1- Picasso: Tête de taureau (1942)
2- César: Compression (1960)
3- Jean Tiguely: Outils (1985)

Les nouveaux réalistes (source wikipedia): Mouvement fondé en 1960 par le peintre Yves Klein (dissout en 1970). Ces artistes (2 et 3) prônent un retour à la réalité avec un art de l'assemblage, de l'accumulation d'éléments, d'objets empruntés au quotidien. Disparition de la notion de matériau noble (objet comme matériau // chez certains compositeurs du XX°: bruit considéré comme un élément musical à part entière)

Vocabulaire de référence:
Temps lisse/temps strié, ionisation, objet sonore, musique contemporaine, musique concrète, microphone, bande magnétique, échantillonneur

Possibilité de travail en interdisciplinarité
Arts plastiques: mouvement Dada, Nouveaux réalistes
Sciences: Ionisation (programme de 3ème)
Technologie: évolution des techniques d'enregistrement et du travail du son

Évaluation des compétences
1- acquis
2- en cours d'acquisition
3- non acquis

Voix et geste	1	2	3
L'élève est capable d'articuler le texte du chant en respectant le tempo et le rythme			
L'élève est capable de s'investir dans l'interprétation			
Body percussion: l'élève est capable de garder le tempo, de tenir le geste en boucle			

Le coin des nouveautés

LIVRES :

- **Livre disque *Les lendemains qui saignent***

Chansons Dominique Grange / Dessins TARDI / Textes VERNEY
Éditions Casterman.
Livre illustré sur la 1ère Guerre Mondiale. Chansons anciennes et récentes expliquées et chantées sur la 1ère GM, textes récités (extraits de la bande dessinée *Putain de guerre*), illustrations Tardi.

- ***Le dialogue des arts***

Gérard Denizeau
Éditions Larousse
A partir d'un exemple architectural emblématique, l'ouvrage présente, illustre des œuvres appartenant aux autres champs de la création.

CHANSONS :
Albums à ne pas manquer

- **JP Nataf - *Clair*** (ex chanteur des Innocents)
- **Lhasa** Chanteuse Canadienne décédée en janvier 2010. A découvrir absolument. Deux

albums **La *Llorona* et *Lhasa***

- **Alexis HK - *Les affranchis* Voix de velours**, album inégal mais quelques petits bijoux certains exploitables en classe
- **La mal coiffée - *A l'agacha*** Chansons occitanes revisitées par un groupe de 6 femmes. Chansons Coup de cœur
- **Dick Annegarn - *Dythyrambos*** Chanson sur le mythe de Dionysos
- **Morro - *Le cancre de Pennac***. Chanson sur l'école
- **Gaspard La nuit - *Défilé militaire***, thème de la guerre traité de façon plutôt originale
- **Feloche - *Darwin avait raison***

Les chansons peuvent être écoutées sur *Deezer* ou *Youtube*

Apemu Toulouse

Domaine de la voix et du geste

Deux citations d'artistes reconnus, pour réfléchir sur un domaine essentiel des nouveaux programmes :
« (*Le geste vocal, c'est*)...quelque chose qui évoque une autre expérience en dehors de celle proprement musicale. Le geste vocal le plus direct, c'est le hurlement de douleur, le cri. Le rire en est un aussi.... »
Luciano Berio (entretien, 22 septembre 2002, cité dans *Cathy Berberian Cant'actrice* de M.C. Vila - 2003)

Et, vu sous un autre angle...

« Si vous écoutez une femme parler à un enfant, vous comprenez que c'est à un enfant qu'elle s'adresse car elle chante ce qu'elle dit. Tandis qu'une femme qui parle à son amant, c'est autre chose, c'est un geste vocal. »
Cathy Berberian (citation extraite de *Révolutions musicales* par J.-Y. Bosseur)

Pour continuer votre réflexion sur le domaine de la voix et du geste, je vous engage vivement à lire le livre de **Marie Christine Vila,**

***Cathy Berberian Cant'actrice* (edts Fayard 2003)**

qui contient, à travers la biographie d'une compositrice et interprète originale, une analyse complète de grandes œuvres vocales fondatrices du Xxème siècle largement commentées et agrémentées d'une évocation esthétique des compositeurs ayant œuvré pour elle : Stravinsky, Cage, Berio, Maderna, Bussotti, Pousseur...

Dominique Terry

L'éducation artistique et culturelle à l'école en Europe
Extraits du document publié par l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA P9 Eurydice).

http://www.eurydice.org

Pour vous aider à comprendre les réformes actuelles (programmes, HDA) sous un angle bien plus large que notre petit hexagone… voici les commentaires de quelques nations prises au hasard (ou presque).

Finlande *(Ah, le fameux modèle !)*
Conformément au plan de développement pour l'éducation et la recherche 2007-2012 du ministère de l'éducation, l'efficacité des programmes nationaux de base est en cours d'examen. En avril 2009, le ministère de l'éducation a nommé un groupe de travail qu'il a chargé de préparer des propositions concernant des objectifs nationaux généraux et la répartition des heures de cours dans l'enseignement de base. Parmi les objectifs explicites de la réforme figure le renforcement de
l'importance accordée aux matières artistiques dans les programmes. En 2008, le ministère de l'éducation a nommé un conseil consultatif aux membres issus d'horizons divers pour le développement de la formation continue du personnel enseignant. Le conseil a pour tâche d'anticiper les changements des besoins en matière de formation du personnel enseignant, de surveiller la situation de la formation continue et ses besoins en développement. Il propose également des initiatives pour le développement de la formation continue.

Royaume-Uni – Angleterre *(Y a-t-il des points communs avec la France ?)*
Un programme révisé à l'intention des élèves de 11 à 16 ans a été lancé en septembre 2008. Il sera pleinement appliqué à partir de septembre 2011. Ce programme révisé a été conçu pour créer pour les enseignants un cadre moins prescriptif et plus flexible et pour leur donner plus de latitude pour répondre aux besoins individuels des apprenants. L'importance accrue accordée aux «buts et compétences» correspond à l'un des changements clés apportés au nouveau programme. Cette évolution fait intervenir un nouveau cadre pour les compétences personnelles, d'apprentissage et de raisonnement, qui sont considérées comme essentielles pour le succès dans la vie et dans l'apprentissage. Le cadre s'articule autour de six groupes de compétences, qui comprennent «les compétences de la réflexion créative» et il est destiné à soutenir et à compléter les programmes d'étude dans toutes les matières, y compris les arts. Depuis le début de 2007, la *Training and Development Agency for Schools* (Agence de la formation et du développement pour les établissements d'enseignement – TDA) travaille à un projet visant à développer les connaissances des enseignants sur les matières qu'ils enseignent ainsi que leurs compétences pédagogiques. Le projet englobe le développement en plusieurs phases de supports en ligne de formation professionnelle continue, l'art dramatique figurant parmi les matières de la phase en cours (2008/2009). Le volet «art dramatique» est préparé sous la direction du *National Drama*, une importante association britannique d'enseignants de l'art dramatique.

Pologne
Un nouveau programme d'enseignement de base est actuellement en cours d'élaboration pour l'enseignement général. Les changements proposés concernent toutes les matières et déboucheront sur des changements apportés aux programmes. Le nouveau programme de base devrait être mis en oeuvre à partir du 1er septembre 2009**. *(donc, un nouveau programme !)***

Allemagne
AUCUN ***(là, au moins, c'est clair…)***

France
En France, les réformes actuelles et futures visent à développer l'enseignement des arts dans deux directions: tout d'abord concernant les matières enseignées et deuxièmement, concernant les activités extrascolaires. Pour ce qui est du premier point, l'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire au niveau CITE 1 depuis septembre 2008 et le sera au niveau CITE 2 à partir de septembre 2009. Cette nouvelle pratique d'enseignement s'appuie sur les dimensions artistiques et culturelles que comportent les différentes matières, qu'elles appartiennent aux sciences naturelles, aux sciences sociales, aux sports ou aux technologies. Par conséquent, le programme de chacune de ces disciplines évolue, en précisant notamment la forme et la nature de leurs contributions respectives. Ce changement complète les matières artistiques et culturelles existantes (arts plastiques et visuels ainsi que musique). Avec ce changement, l'État désire développer la dimension culturelle de l'enseignement général obligatoire, apporter des points de référence artistiques liés à l'histoire des divers domaines artistiques et donner à tous les élèves une culture générale s'appuyant sur des oeuvres artistiques de référence. En ce qui concerne les activités extrascolaires, le programme éducatif d'accompagnement est un dispositif nouveau qui structure et développe diverses actions déjà mises en oeuvre. Il s'appuie sur l'implication des enseignants et mobilise de nombreux partenariats avec les institutions et associations extérieures. Grâce à ce programme, les élèves peuvent, sur une base volontaire, bénéficier d'une aide individualisée pour leurs devoirs et participer à des activités sportives et artistiques et culturelles quatre fois par semaine pendant deux heures à la fin de la journée scolaire. Ce changement a déjà été mis en oeuvre en septembre 2007 au niveau CITE 2 et, depuis 2008, également au niveau CITE 1, mais uniquement pour les élèves inscrits dans les établissements qui font partie d'un réseau de réussite scolaire labellisé par le recteur d'académie). ***(Ouf, une ligne sur les enseignements artistiques ! … et la formation largement abordée en Finlande alors, pourquoi pas « chez nous » aussi ?)***

commentaires en italique
Dominique Terry

ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'EDUCATION MUSICALE

Siège social : 6 impasse Dubet
33700 Mérignac
http://apemu.free.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maïté ADAM OURET, Yolande BARBIER, Catherine BAUDY, Marine BERTIER WOLFROM, Isabelle BOUGAULT, Mireille CHOVET, Etienne GEGOUT, Anne-Françoise GARNY, Pascale GODAY RAMOS, Renata HARBULOT, Martine HONORAT, Claude LAPORTE, Béatrice LARAT BELLIOT, Anne LEMARCHAND, Marie-Françoise QUINET, Fernando SEGUI, Dominique TERRY, Hélène WAGNER.

BUREAU

Présidente

Yolande BARBIER
6 impasse Dubet
33700 Mérignac
06 13 43 92 25
barbier.yoli@free.fr

Vice–président

Fernando SEGUI
24 place des Hirondelles
69140 Rillieux-la-pape
06 63 61 99 58
fernando.segui@wanadoo.fr

Vice-président

Etienne GEGOUT
18 route de Voirincourt
54280 Seichamps
03 83 21 88 21
e.gegout@ac-nancy-metz.fr

Trésorière

Pascale GODAY RAMOS
6 place de l'église
31290 Avignonet Lauragais
05 34 29 72 / 06 24 13 00 84
pascalegoday@aliceadsl.fr

Trésorière adjointe

Catherine BAUDY
12 allée François-Villon
33510 Andernos-les-bains
05 56 26 25 86
catherine.baudy@wanadoo.fr

Secrétaire

Renata HARBULOT
4 rue du Professeur Debré
Bâtiment 3A 21000 Dijon
Renata.harbulot@orange.fr

Secrétaire-adjointe

Claude LAPORTE
10 Boulevard Léon-Malfrey
63000 Clermont Ferrand
cl.laporte@wanadoo.fr

Directrice de la publication

Anne-Claire SCEBALT
6 rue du Cerf
88000 Epinal
03 29 31 68 20
anneclaire.scebalt@gmail.com

Mise en page de la revue

imprimerie LM PRINT
19, rue Jules-Ferry
69360 St SYmphorien d'Ozon
lmprint@wanadoo.fr
www.lmprint.fr
Certifiée IMPRIM'VERT depuis 2008

Nouveaux visages

Pascale GODAY RAMOS

Anne-Claire SCEBALT

Jean-Luc IDRAY, I.A. I.P.R. à Grenoble nous a quitté

Homme engagé, musicien cultivé, professionnel exceptionnel et personnalité hors du commun, Jean-Luc Idray se donnait sans compter à son amour de la musique et de la pédagogie musicale dans l'académie de Grenoble, ignorant la maladie jusqu'au dernier moment.

Caractère bien trempé, sensibilité à fleur de peau, nous l'avons vu gueuler (nous en avons parfois fait les frais), cingler mais aussi pleurer d'émotion face au regard candide d'un enfant ou de l'expression de l'artiste. Jean-Luc vivait à plein, sans réserve, comme quelqu'un en perpétuel sursis, en appétit immense de la vie. Le concept de demi-teinte, ou de demi-mesure lui était étranger. Il ne laissait personne indifférent.

Passionné de musique contemporaine, il a collaboré avec les plus grands en particulier à l'Ircam et à la Cité de la musique.
La compositrice Chu Yi composera une œuvre à sa mémoire qui sera créée au prochain festival de musique contemporaine « les 38èmes rugissants ».

Intransigeant et d'une grande exigence envers lui-même, il détestait la malhonnêteté intellectuelle, la fainéantise et le laisser-aller de soi, tout en restant intimement convaincu de l'aide à apporter à l'autre.

De son rôle d'inspecteur il disait :
Je suis là pour rassurer ceux qui doutent, et faire douter ceux qui sont trop assurés.

Jean-Luc maniait l'humour avec grand plaisir et son langage était parfois aussi coloré que ses chemises. Sourions en pensant à lui et à quelques unes de ses paroles souvent acerbes mais d'une exactitude imparable…

La disparition de Jean-Luc IDRAY va laisser un grand vide et nombreux sont les professeurs de l'académie de Grenoble qui se sentent un peu orphelins aujourd'hui.

Nous présentons à son épouse Véronique et à leur fille Swann nos très sincères condoléances.

Les professeurs de l'académie de Grenoble

Aix - Marseille
Martine Honorat :
12 avenue d'Indochine 13100 Aix - en - Provence
04 42 21 35 64 *martinehonorat@wanadoo.fr*

Amiens
Sabine Dommanget :
5 rue de l'Abbé Danicourt 80260 Naours
jesab@sfr.fr

Besançon
Maïté Adam Ouret :
6 rue Nungesser et Coli 25200 Montbéliard
03 91 90 06 03 *adamouret.maite@wanadoo.fr*

Bordeaux
Catherine Baudy :
12 allée François Villon 33510 Andernos
05 56 26 25 86 *catherine.baudy@wanadoo.fr*

Caen
Patrick Leroy :
2 Allée de la Glacière Résidence Le Parc de Lébisey
14200 Hérouville Saint-Clair
pl-leroy@wanadoo.fr

Clermont - Ferrand
Claude Laporte : 10 bd Léon Malfreyt
63000 Clermont - Ferrand
cl.laporte@wanadoo.fr

Corse
Emmanuelle Mariini : Résidence l'Aiglon Bât. B
rue du Ch. Colombani 20200 Bastia
m.emmanuelle@wanadoo.fr

Créteil
Francine Brun : collège J.B. Clément
5 rue Chardavoine 93440 Dugny
06 14 61 39 67 *brunfrancine@club-internet.fr*

Dijon
Francis Harbulot :
4 rue du Professeur Debré - Bât. 3A - 21000 Dijon
03 80 41 31 40 francis.harbulot@orange.fr
Christine Vallin : Verseaux 71740 St Maurice
03 85 26 23 91 *christine.vallin@wanadoo.fr*

Grenoble
Martine Bertier-Wolfrom :
12 rue Barral de Montferrat 38100 Grenoble
tél/fax : 04 76 47 92 17 *ma.berwol@free.fr*

La Réunion
Catherine Pey :
12 chemin des Fleurs 97490 Ste Clotilde
02 62 52 58 72 *pey.cat@voila.fr*

Lille
Marie-Françoise Quinet :
32 rue Louis Delos 59700 Marq en Baroeul
Tel 03 20 31 57 66 / 06 89 81 65 16
mfquinet@dbmail.com

Limoges
En attente de nomination

Lyon
Hélène Haranger :
27 rue Anatole France 69580 Sathonay Camp
04 78 08 14 49
heleneharanger@club-internet.fr
Mireille Chovet :
6 Impasse des Verriers 42610 St Romain le Puy
04 77 76 97 70 *mireille.chovet@actinov.com*
Anne-Françoise Garny :
3 rue des joncs 01000 Bourg-en-Bresse
04 74 50 32 65 *annefgy@orange.fr*

Martinique :
En attente de nomination

Montpellier
Jean-Michel Vallot :
71 avenue Mermoz 66000 Perpignan
04 68 67 52 01
jean-michel.vallot@ac-montpellier.fr

Nancy - Metz
Hélène Wagner :
22 rue Martial Mourot 54600 Villers Les Nancy
03 83 40 83 28
helene.wagner@ac-nancy-metz.fr

Nantes
Jean-Martial Fouilloux :
33 rue Maurice Lagathu 44000 Rezé
06 77 90 04 95
jean-martial.fouilloux@wanadoo.fr

Nice
Erik De Brun :
4 rue Charles Peguy 06100 Nice
04 93 52 26 49 / 06 77 18 67 62
e.debrun@wanadoo.fr

Orléans - Tours
Julien Nay :
33 rue de Brest 37100 Tours
06 82 47 09 83 *julien.nay@wanadoo.fr*

Paris
Denis Féau :
7 rue du Dessous des berges 75013 Paris
01 43 20 24 25 *denis.feau@free.fr*

Poitiers
Brigitte Berthommé :
Mautré 79400 Azay - le - Brûlé
05 49 05 74 75
brigitteberthomme@liberty-surf.fr

Reims
En attente de nomination

Rouen
Patrice Latour :
9 rue de Neuvillette 76240 Mesnil Esnard
02 35 79 83 40 *pmlatour@hotmail.com*

Strasbourg
Monique Haug
3 rue du moulin 67600 MUSSIG
03 88 85 39 13

Toulouse
Marie-Stéphane Punsola:
11 ch Gaylar 31270 Cugnaux
05 67 74 29 72 / 06 81 90 34 10
punsolamarie@aliceadsl.fr
Goday Ramos Pascale:
6 place de l'église 31290 Avignonet Lauragais
05 34 66 23 12 / 06 24 13 00 84
pascalegoday@aliceadsl.fr

Versailles
Anne Lemarchand :
218 rue du Maréchal Foch 78410 Flins sur seine
01 30 95 78 10
guyanne.lemarchand@gmail.fr

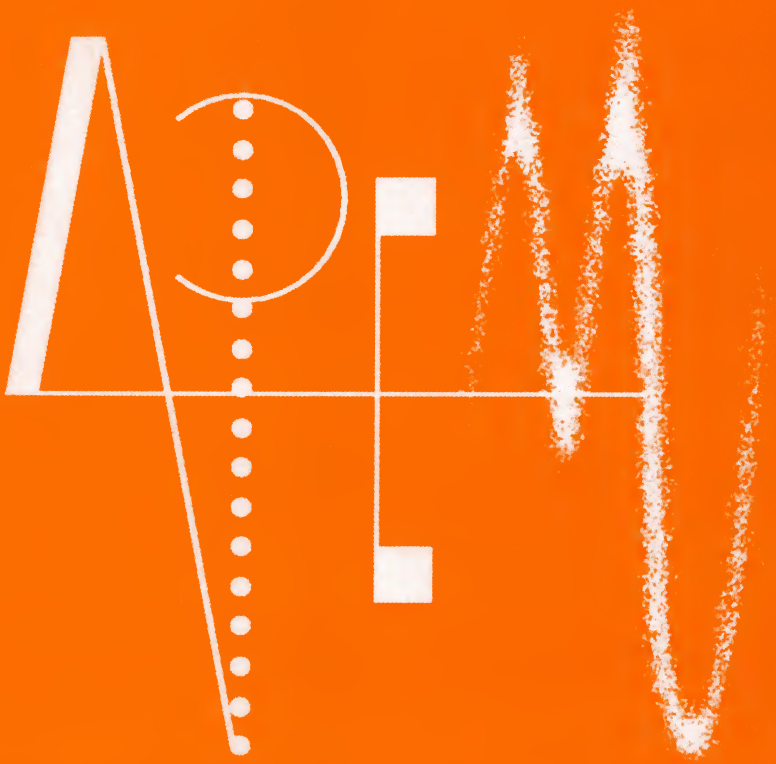

Imprimerie LM Print - Saint Symphorien d'Ozon (69)
Mise en page: Dominique Terry/Imprimerie LM PRINT
Dépôt légal : 4e trimestre - 208 - ISSN : 1265 - 3462
Abonnement : 38 € - Prix de vente au numéro : 9,50 €